

Convention d'Objectifs FFGolf

INSEP 14 novembre 2011



1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

1. Engager une réflexion systémique entre les différents élus et permanents permettant de définir le projet fédéral dans sa globalité
2. Mettre en cohérence le projet fédéral avec la politique ministérielle
3. Associer les différents acteurs du projet fédéral autour d'objectifs communs
4. Identifier des critères d'évaluation du projet
5. Définir les actions constitutives du projet fédéral et les hiérarchiser
6. Donner le maximum de lisibilité au projet fédéral
7. Renforcer la cohérence des actions à chaque échelon territorial

1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

1. Associer les élus et les chefs de services à la construction de la CO (le plus tôt possible)
2. Engager le débat sur les priorités politiques et budgétaires
3. Faire émerger les objectifs clés et les axes stratégiques : Développement, HN...
4. « Questionner » le projet fédéral sur la place des différents acteurs : Clubs, CD, Ligues
5. « Trier » les actions rentrant dans le programme sport et les actions périphériques
6. Définir des critères communs d'évaluation
7. Créer l'adhésion autour du projet du projet fédéral

1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

Produire un document de synthèse présentant la globalité de la démarche et des pièces à produire

Constituer un groupe projet associant cadres techniques et salariés fédéraux ainsi qu'un planning de réunion

Concevoir la réalisation de ce dossier comme un projet : Phase de diagnostic initial, identification d'objectifs, planification, mise en œuvre, élaboration du budget, définition des critères d'évaluation

Veiller à garder un contact étroit avec l'évaluateur afin de s'assurer de la pertinence et de la cohérence du dossier au regard des objectifs ministériels

S'appuyer sur le guide méthodologique pour suivre la procédure informatique

La démarche proposée à chacun des services (Sport, Développement, Formation...) doit permettre de traduire la stratégie à court (2009) et moyen terme (2013) de la FFGolf dans le domaine considéré. Plan proposé :

1. Évaluation – Diagnostic de la situation actuelle :

**Rappel d'éléments relatifs à la dernière Olympiade
Point sur l'avancée des projets en cours**

2. Présentation du contexte :

**Présentation des tendances constatées dans l'évolution des pratiques
Point sur le contexte général (social, législatif, européen...)
Rôle de nos partenaires**

3. Définition des objectifs à atteindre :

**Transformation d'une situation A en situation A+
Hiérarchisation des priorités**

4. Plan chronologique de mise en œuvre :

**En fonction des priorités
Moyens mis en œuvre par la FFGolf (financiers, humains...)**

5. Identification des indicateurs de réussite du projet (clés d'évaluation) :

6. Aménagements à prévoir (opportunités / contraintes) :

7. Évolution du projet actuel vers un autre cycle de projet (vision à moyen-long terme) :

1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

Une démarche en deux temps :

1. Phase de bilan :

Recensement des éléments chiffrés de l'année N-1

2. Phase prospective :

Nécessité de mettre en corrélation le plan comptable fédéral et le dossier financier de la CO afin d'améliorer la lisibilité du coût des projets en ayant une lecture directe.

Implication obligatoire d'un membre de l'équipe comptable au groupe projet CO.

Opportunité de simplifier l'axe analytique afin de faire coïncider priorité stratégique et priorité budgétaire.

1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

CO FFGolf : La présentation de la CO

Un rendez-vous d'une durée d'1h30 qui constitue un véritable examen de passage !

Pour le président :

Faire une note synthétique à votre président sur les points clefs. C'est lui qui prendra la parole en premier.

Pour le DTN :

S'attacher à formuler des attentes prioritaires : Financement de telle ou telle partie du projet, demande de cadre technique...

Jouer la carte de la franchise : Votre projet comportera nécessairement des forces et des faiblesses

S'inscrire dans une démarche partenariale en recherchant la négociation

1/ Les enjeux

2/ La démarche stratégique

3/ La mise en œuvre

4/ Le montage financier

5/ La présentation de la CO

6/ Les limites de « l'exercice »

1. Un enjeu financier à « géométrie variable »
2. Des changements de démarche fréquents
3. Une simplification complexe !
4. La pluriannualité : une contrainte ou une opportunité ?
5. Une mobilisation en temps importante
6. Une démarche qui reste administrative et qui peut paraître insuffisamment positionnée sur le registre de l'expertise

Malgré tout, cette réflexion est très structurante pour le projet fédéral et matérialise bien le lien entre une fédération délégataire et son ministère de tutelle.